

SUJET N° 10

A l'aide de vos connaissances et du document joint, vous présenterez les formes de concentration des entreprises, puis, en vous appuyant sur l'exemple de l'assurance, vous préciserez les raisons de ces concentrations.

B.P.

Spécialité : **ASSURANCE**

Code Spécialité :

Durée :
20 mn +
20 mn

Session
2004

Épreuve : **E6 – Économie appliquée à l'assurance (orale)**

N° sujet : **04-1751**

Coefficient:

Folio
1 / 2

L'assurance va entrer dans une période de concentrations violente et inédite.

Demain, les champions mondiaux seront résolument capitalistes, car seule la croissance externe va permettre de survivre dans un paysage financier plus concentré, mais aussi – espérons-le – mieux contrôlé. Ce mouvement inexorable va marginaliser, voire menacer les mutuelles. Lesquelles exercent souvent sur un terrain bien délimité, l'IARD, où le droit, la culture et les usages bloquent l'expansion internationale. Soit dit en passant, les mutuelles n'ont vocation à grandir que si les conditions de marché les y contraignent. Mais ce facteur peut être essentiel. Par exemple, l'assurance des risques de masse suppose aujourd'hui une taille importante.

La question européenne se pose alors avec une grande acuité. Pourquoi n'existe-t-il aucune mutuelle européenne digne de ce nom ? Parce que l'harmonisation dans l'Union se fait a minima (circulation des biens et des personnes, monnaie) alors que l'extension des assureurs de l'économie sociale, ou non marchande, suppose des règles prudentielles, juridiques et fiscales communes et exigeantes. Une utopie, aujourd'hui. Mais demain ? Il n'est pas interdit de supposer que la période de concentrations violente et inédite dans laquelle va entrer l'assurance au plan international fasse réagir les pouvoirs publics nationaux et transnationaux. L'émergence d'un contrôle européen, puis d'une culture assurantielle commune pourrait en être facilitée. Des communautés massives d'assurés verraient alors le jour et, avec elles, les mutuelles correspondantes. Celles-ci auraient alors les moyens de « contester » les assureurs dits « capitalistes »... ●

JEAN-PHILIPPE PIÉ

RÉDACTEUR EN CHEF
jppie@largusdelassurance.com

L'ARGUS DE L'ASSURANCE • N°6852 • 17 OCTOBRE 2003

B.P.

Spécialité : **ASSURANCE**

Code Spécialité : N°10

Durée :
20 mn +
20 mn

Session
2004

Épreuve : **E6 – Économie appliquée à l'assurance (orale)**

N° sujet : 04-1751

Coefficient:

Folio
2 / 2